

**ARRETE PORTANT REGLEMENTATION PROVISOIRE DE LA
CIRCULATION AUX ABORDS DU PASSAGE A NIVEAU- ROUTE DE
BELLEGARDE**

ARRETE n° 2018/46

Le Maire de CUZIEU

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2213-2 ;

Vu Le Code Pénal, article R 610-5,

Vu Le Code de la Route, articles R 417,

Vu la demande formulée par l'entreprise S2R Service Rail Route, La Gare, 01270 COLIGNY pour le compte de UP VOIE LOIRE, afin de réaliser des travaux au passage à niveau n°262, Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des usagers,

ARRETE

ARTICLE 1- Afin de faciliter les travaux sur le passage à niveau n° 262, la circulation sera règlementée Route de Bellegarde :

Circulation interdite des véhicules et des piétons du 14 octobre 2018 -18h au 15 octobre 2018- 9h

ARTICLE 2- La signalisation nécessaire à l'application de la présente réglementation sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux.

Des déviations seront mises en place selon le plan ci-joint.

ARTICLE 3- Les infractions aux dispositions du présent arrêté, qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles, seront constatées et feront l'objet de procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4- Ampliation du présent arrêté sera affichée et notifiée à :

- l'entreprise S2R, Service Rail Route, La Gare, 01270 COLIGNY
- aux communes limitrophes,
- Groupement de Gendarmerie de ST GALMIER,

Fait à CUZIEU, le 17 septembre 2018
Armelle DESJOYAUX
Maire,



SCHEMA DE DEVIATION ROUTIERE

N° du PN	262
Ligne	750 000
Coordonnées GPS	45.6198653421,4.269289919275
Adresse	Route de Bellegarde, 42330 Cuzieu
Remarques	

